Club accessibilité
mardi 07 mars 2012 – salle de conférence - DDT

Animateurs :

Myriam MASSEGLIA - Direction Départementale des Territoires / service habitat et construction
Alexandre CLAMENS – Direction Départementale des Territoires / service habitat et construction

Rapporteur :

Christel TEIXEIRA – Direction Départementale des Territoires / service habitat et construction

Participants :

Voir liste jointe

Le 19 janvier 2012 lors des rencontres de l'accessibilité, la direction départementale des territoires s'est engagée à créer un club départemental de l'accessibilité réunissant les collectivités, les services de l'État et les associations de personnes handicapées dans le but de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Ordre du jour :

- Observatoire départemental - Lancement de l'enquête 2012
- Expression des attentes concernant le club
- Retour d'expérience sur l'élaboration d'un PAVE
- Organisation du groupe de travail «commande d'un PAVE»
- Organisation du groupe de travail «recensement des logements accessibles»
- Organisation des tables rondes territoriales
- Actualisation d'un annuaire des associations
- Prochaine réunion du club

Les attentes vis-à-vis du club :

- Le club a vocation à être un lieu d'échanges d'expériences entre collectivités ;
- Création d'un listing des membres du club pour permettre des échanges en réseau par téléphone ou messagerie, principe de question/réponse diffusée à l'ensemble du club ;
- Élaboration d'outils de pédagogie pour mieux comprendre la notion de handicap et généraliser sur la notion de confort d'usage pour tous ;
- Réflexion sur des outils de sensibilisation à destination des personnes qui ne se sentent pas forcément concernées par la problématique ;
- Création de groupes de travail techniques (lieux d'échange entre techniciens sur des thèmes précis : exemple : schéma d'aménagement des quais de bus …) pour permettre une homogénéisation des pratiques au niveau local et une meilleure connaissance des produits ;
- Retour sur les éléments techniques exposés lors des réunions du club accessibilité national (club État) ;
- Apports sur la connaissance des réglementations et leur interprétation.

Ce que peuvent apporter…

Les collectivités :

- des retours d 'expériences
- des expérimentations

Les services de l'État :

- les éléments réglementaires
- l'expérience de terrain
- l'appui d'un réseau national

Les associations :

- éléments techniques liés au handicap
- ouverture d'esprit sur le handicap
- les besoins pour chaque handicap

La MDPH :

- connaissances générales du handicap dans le département
- données chiffrées par communes, évolution des situations
- identification des besoins en matière d'accessibilité
- l 'œil d'un professionnel : l'ergonome

Actions	Qui pilote ?	Quand ?	Remarques
Club départemental de l'accessibilité : Création et organisation	DDT/service habitat et construction Alexandre Clamens	Délai fixé dans mail d'envoi du compte rendu	Le note de cadrage du club sera transmis pour avis aux participants
Groupe de travail : Commande d'un PAVE	DDT/ mission développement durable Alain Trémoy	A définir avec le pilote	**Points de vigilance :** Définition du périmètre de l'étude, Prise en compte ou non des hameaux, Définition de la notion de «concertation avec les associations» dans le cahier des charges, Comment associer les associations tout au long du projet ?.
Groupe de travail : Recensement de l'offre de logements accessibles	DDT / service habitat et construction Alexandre Clamens	A définir avec le pilote	**Objet du groupe :** Définir une grille précise sur le logement dit «accessible», Élaborer un outil qui mettrait en adéquation l'offre et la demande de logements accessibles. **Points de vigilance :** Prise en compte des contraintes des bailleurs dans la gestion de leur parc.
Tables rondes territoriales	DDT/UT pour 2012 Puis à définir	A définir avec le pilote	**Constats :** Difficultés rencontrées pour sensibiliser les élus, Sensibiliser par le biais de l'aspect réglementaire (exposé de la loi) : provoque un

			rejet des élus. **Points d'accroche auprès des élus :** - aides financières - possibilités de dérogation - retour d'expérience montrant ce que le confort d'usage peut apporter à chacun. **Proposition d'organisation :** Création d'un groupe de travail qui planchera sur les éléments de langage en matière d'accessibilité, les portes d'entrée pour toucher les élus. Une réflexion pourra être mené sur les offres de formations proposées par le CNFPT concernant le domaine de l'accessibilité. Une table ronde sera expérimentée sur un territoire
Annuaire des associations	MDPH/CG	Mise en ligne fin juin 2012	Annuaire de l'ensemble des associations en cours de finalisation par la MDPH et le CG – mise en ligne sur les sites Internet de la MDPH et de CG prochainement

Prochaine réunion du club programmée en octobre.